



Achat de ma maison par un promoteur immobilier

Par **marcla**, le **19/04/2016** à **12:39**

Bonjour

Le PLU de ma ville a changé. Notre résidence principale ne se situe plus en zone pavillonnaire mais en zone d'habitation de logements collectifs.

Nous avons été contactés par deux promoteurs immobiliers pour une totalité de 6 parcelles de terrain (dont la notre) soit une superficie de 3000 m2 de terrain pour y construire 50 logements.

Sur les 6 propriétaires, 3 sont d'accords, pour le moment avec ce projet.

Quels sont nos droits ? Quels sont les pièges à éviter ?

J'aimerais en savoir un peu plus sur cette question, qui est devenu un véritable cauchemard pour ma part.

Merci d'avance pour les réponses apportées.

Cordialement